

Inscription aux cours

En principe, il est possible de commencer un cours en tout temps. Vous êtes les bienvenus/es pour assister à une leçon après m'avoir contactée. Il vous faudra remplir les formulaires d'état de santé ainsi que lire les conditions des cours.

Si vos connaissances de Pilates sont moyennes ou bonnes, vous pouvez sans autre rejoindre une classe. Pour toute personne ne connaissant pas la méthode Pilates, il est obligatoire de suivre auparavant un cours individuel d'une heure.

Ce cours d'introduction est unique et coûte Fr. 60.- par personne.

Cette initiation permet de comprendre les principes de base de la méthode Pilates et de progresser de manière adéquate.

Afin que chacun/e puisse bénéficier d'un cours complet, les participants/tes doivent être présents/es au plus tard cinq minutes avant le début du cours.

Absences / Vacances

Il est indispensable de m'informer de votre absence au moins une heure avant le début du cours. Sans nouvelle de votre part, la leçon manquée sera facturée.

Les leçons excusées peuvent être suivies avant ou après votre absence, uniquement durant le trimestre en vigueur.

Pour toutes leçons manquées pour raison médicale, un transfert sur l'abonnement du trimestre suivant est accepté sur présentation d'un certificat médical.

En principe, les cours n'ont pas lieu durant les vacances scolaires.

Conditions de paiement

Le montant trimestriel du cours doit être payé entre la première et la troisième leçon. Il n'y a pas de remboursement possible après l'inscription sauf en cas d'annulation du cours.

La résiliation de l'abonnement doit être annoncée oralement ou par écrit au plus tard deux semaines avant la fin du contrat.

Utilisation

Il est important de m'annoncer toute défectuosité du matériel.

Les participants/es sont tenus/es d'utiliser les engins à disposition dans le studio uniquement durant les leçons de Pilates.

Chacun/e prend soin du matériel mis à disposition.

Assurance et responsabilité

Chaque participant/e doit être en possession d'une assurance.

Les leçons de Pilates n'étant pas des cours thérapeutiques, il est indispensable de m'informer de votre état de santé si celui-ci est particulier (douleurs, faiblesse passagère, grossesse, etc...).

Pilates-Forme décline toute responsabilité concernant d'éventuelles blessures survenues lors de l'entraînement.

Toute perte ou vol ne sont pas assurés ni remboursés par Pilates-Forme.

Isabelle Erard